Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260702-D20260702_43-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 19h30
15	14

Date de la convocation
25 juin 2026
Nombre de pouvoirs
1
Numéro de la délibération
2026-43

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 02 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 02 juillet 2026, à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 19h30 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Véronique LACONCHE, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Stéphane PAUTONNIER, Mme Nathalie RABALLAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON.

Etait absent excusé à 19h30 ayant donné procuration :
Mme Géraldine ROSSIGNOL (pouvoir à Mme Marie-Thérèse LOUVIOT)

Etait absent excusé à 19h30 :

M. Stéphane JEULAND a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

2026-43 Les Rallais - Vente de chemins communaux

Monsieur le Maire expose :

Le GAEC le Lait des champs, situé au Rallais, souhaite acquérir les parcelles communales N° F 1163, F 1164, F 1165, F 1166 et F 1167 appartenant à la commune.

La superficie totale est de 944 m².

Le prix du m² est de 0,60 €, soit un prix total de 566.40 €.

Par 15 voix, le conseil municipal décide :

- **DE FIXER** le prix de vente à 0,60 €/m² ;
- **DE CHARGER** Me Nicolas LEPAGE, Notaire à Louvigné du Désert (35420) de dresser et recevoir les actes authentiques de vente ;
- **DE DIRE** que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acquéreur ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire de signer tous les actes authentiques ainsi que tous les documents se rapportant à ces opérations.

Stéphane JEULAND
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 02 juillet 2026
Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133